

des Princes &c. Octobre 1710. 24^e

à charge à la Couronne d'Espagne : Je ne doute point, SIRE, que Vôtre Majesté & le Roi Catholique, ne trouvent dans tous leurs Sujets à proportion, de semblables témoignages de zèle, d'attachement & de fidélité. Les Ennemis des deux Etats, travaillent efficacement à reveiller tant en France qu'en Espagne des vertus naturelles aux deux Nations, qu'un calme, ou de trop longues prosperitez avoient comme enseveli dans une espece de letargie.

II. Il y a quelques mois, que Mrs. de la Ville de Perpignan firent en faveur du Sr. Rigaud fameux Peintre, leur Compatriote, ce que les Ephesiens firent autrefois pour le fameux Appelles : Ils l'ont incorporé dans le nombre de leurs Bourgeois Nobles. Le droit dont Perpignan jouit de créer des *Bourgeois Nobles*, est un des plus beaux qu'une Ville puisse avoir. Je ne connois dans l'Europe que Barcelonne & Perpignant, qui ayent ce Privilege, comme Appelles eut exclusivement à tout autre Peintre, le droit de faire le Portrait d'Alexandre le Grand; le Sr. Rigaud a fait celui du Roi, qu'on voit avec une espece d'admiration, dans les Appartemens de Versailles.

*Perpignan
& Barcelonne
ont droit
de créer des
Bourgeois
Nobles.*

III. Si l'année 1709. s'est distinguée par une disette sans exemple, celle de 1710. a réparé amplement les désordres que celle-là avoit causez, par une recolte de grains qui a surpassé de beaucoup l'attente de tous les hommes : Toutes les terres en France & dans les Etats voisins, qui ont été bien préparées & fidèlementensemencées, ont generalement produit plus du double de ce qu'elles